

COMMUNIQUE DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Le Conseil du Marché Financier informe le public et les Intervenants du Marché Financier notamment les Sociétés d'Intermédiation en Bourse et la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, qu'à la suite de la publication d'un communiqué de presse en date du 23 Juillet 2025, portant sur l'intention de la Société de Fabrication des Boissons de Tunis d'acquérir, dans le cadre de sa stratégie de diversification et de développement dans le secteur agroalimentaire, jusqu'à 100% du capital de la société Carthage Grains du groupe Al Mokhtar que la réalisation effective de ladite acquisition est tributaire des autorisations nécessaires des autorités compétentes.